



ASSEMBLEE GENERALE des délégués des Associations de Céciliennes de Fribourg et de la Broye vaudoise

**SAMEDI 2 JUIN 2007 à 8h45
Centre paroissial St-Paul – Schoenberg - Fribourg**

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs
2. P.V. de l'assemblée du 3 juin 2006 à Neyruz
3. Rapport du président
4. Rapport des commissions et groupe Internet
5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption
6. Présentation du budget et adoption
7. Nomination des vérificateurs / présentation d'un suppléant par l'Association de N-D de l'Evi
8. Nomination au comité
9. Droits d'auteur et d'éditeur par un représentant SUISA
10. Statuts d'une association : présentation du projet
11. Formation liturgique. présentation du concept
12. Divers

1. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

Salutations aux invités □ Christian Clément, président de la FEDE est présent. Merci à la paroisse St-Paul pour son accueil.

Excusés □ Joseph Both, président association N.-D. de l'Evi, M. Bovet, président de l'association St-Henri, P.-A. Bugnard, Bernard Maillard.

Prestation du chœur mixte St-Paul.

Scrutateurs □ Denis Romanens et Déborah Protopapa

Appel des associations (Jean-Marc Monney) □ toutes les associations sont représentées.

Un point des tractandas est supprimé □ le N° 9 Droits d'auteur SUISA

2. P.V. de l'assemblée du 3 juin 2006 à Neyruz

N'est pas lu, mais est à disposition sur les tables.

Une remarque avait été faite concernant le samedi matin, qui n'est pas très adéquat. Pas possible de faire autrement.

Le PV est approuvé par acclamation.

3. Rapport du président

Le comité a tenu 6 séances durant l'année.

Rencontre des présidents d'associations le 31 mars pour un échange au sujet du mode de fonctionnement des associations ; un succès □ À renouveler, en se fixant plus particulièrement sur tel ou tel thème. Les rencontres sont plus bénéfiques que les communications par téléphone ou mail. Rencontre avec Marc Donzé, qui a débouché sur la nécessité d'une formation liturgique (voir aussi ci-après point 11 « Formation liturgique »).

Rencontre avec le CRPL pour discuter du document « Le service du maître de chapelle » (voir aussi ci-après point 4. « Commission Musique et Liturgie »).

4. Rapport des commissions et groupe Internet

Commission Musique et Liturgie □

Francis Volery rappelle la composition de la commission □ Bernard Maillard, Jean-Jacques Martin,

Gonzague Monney, Jean-Luc Waeber, Jean-Michel Monney et lui-même. Elle s'est réunie 4 fois. Rencontre avec Jean Scarcella, Jean-Claude Crivelli et Nicolas Viatte, représentants du CRPL (centre Romand de Pastorales Liturgique) pour discuter du document «[Le service du maître de chapelle](#)». On a insisté sur la spécificité des chorales fribourgeoises. Il va y avoir une suite de discussion à ce sujet.

Un choix de pièces pour la liturgie est fait par cette commission [coups de cœur](#), incontournables... Cela va déboucher sur la mise sur le site d'une cinquantaine de pièces. La commission travaille dans une ambiance à la fois très convivial mais aussi très constructive et efficace.

La commission a également planché sur : comment intégrer au mieux les Céciliennes dans la prochaine grande fête de la FEDE

Groupe internet

Jean-Marc Monney présente 3 éléments importants

- Les fiches signalétiques à compléter, avec les effectifs, la dénomination exacte et les photos. On peut envoyer cela à l'adresse
- l'agenda vos manifestations
- les partitions on mettra à terme sur le site des partitions et des extraits musicaux (fichiers midi)
Sur le site, il y a des liens intéressants avec les maisons d'éditions, le SECLI, la revue Voix Nouvelles, etc. Il y a le Chœur du mois, la Partitions du mois, le Document du mois.

5. Présentation des comptes / Rapport des vérificateurs / adoption

Jean-Marc Monney, caissier, présente les comptes 2006. Ceux-ci font apparaître des charges pour Fr. 4830.- et des produits pour Fr. 4710.- Déficit de Fr. 119.90. Au bilan, une fortune de Fr. 1480.- Rapport de M. Cudé Mauroux et Marlène Cattilaz, vérificateurs.
Les comptes sont approuvés par acclamation, avec remerciements au caissier.

6. Présentation du budget et adoption

Jean-Marc Monney présente un budget exactement. Approbation par acclamation.

7. Nomination des vérificateurs / Présentation d'un suppléant par l'Association de N-D de l'Evi

Mme Jacqueline Rey passe de suppléante à membre.
M. Marius Tena est nommé suppléant.

8. Nomination au comité

Nous avons eu au comité Suzanne Gillard de la Gruyère, qui, malheureusement, a renoncé à son mandat après quelques séances.

La prospection auprès de la Gruyère a été sans résultat malheureusement pour l'instant. À relancer. Rose-Marie Hemmer va quitter le comité. Chaleureux remerciements pour son travail et son agréable compagnie.

Le président propose Erwin Nussbaumer pour remplacer Rose-Marie. Nomination acceptée par acclamation.

Jean-Marc Monney démissionne du poste de caissier. Comme personne ne se présente pour reprendre la caisse, Hubert Carrel reprend provisoirement cette charge, en attendant de trouver quelqu'un. L'assemblée accepte à l'unanimité, par vote, cette solution d'urgence.

9. Droits d'auteur et d'éditeur par un représentant SUISA

Ce point est annulé. Cependant Christian Clément donne quelques précisions, notamment sur le fait que normalement toute paroisse devrait payer une redevance au prorata du nombre de paroissiens pour toute la musique produite à l'église. Dans certaines paroisses, c'est le chœur qui paie, également pour les œuvres profanes. Il est important de remplir le formulaire SUISA toutes les années paires.

Discussion s'ensuit. Francis Volery propose qu'un document écrit, un mémo, soit à disposition sur le site.

Christian Clément adresse encore un court message à l'assemblée avant son départ.

10. Statuts d'une association : présentation du projet

Francis Volery a beaucoup travaillé à l'élaboration de statuts-types pour les associations. Il ne faut pas les considérer comme obligatoires et contraignants, mais plutôt comme un document de référence, une aide à l'élaboration de statuts. Mais ce qui est surtout important, c'est que les buts soient identiques dans chaque association.

Un deuxième modèle de statuts est proposé, à l'intention des chorales liturgiques.

Une suggestion est faite sur la base d'une expérience faite dans une association : l'élaboration d'un cahier des charges très détaillé lors de l'organisation d'une fête. Francis Volery propose que ce document lui soit envoyé.

11. Formation liturgique, présentation du concept

Le comité du GACFB a rencontré M. le Vicaire épiscopal Marc Donzé, qui avait déjà donné un cours introduction à la liturgie à Villars-sur-Glâne. Cela va déboucher sur une formation.

Pour commencer, une soirée d'information et d'échange aura lieu sur le thème de la liturgie. Dès cet automne, une telle soirée sera organisée en «*avant-première*» dans l'association St-Protas.

12. Divers

Un merci est apporté au comité

Jean-Luc Waeber informe qu'un flyer sera envoyé pour un nouveau cours de solfège «*Lire la musique*».

Un peu de publicité pour la rencontre cantonale des chorales d'enfants et de jeunes à Farvagny le week-end de la Fête-Dieu. Merci aux chorales qui ont manifesté leur soutien à cette manifestation. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable d'intégrer les chorales d'enfants dans les fêtes de Céciliennes.

Une remarque est faite sur le nombre de délégués invités aux assemblées : 5 délégués, cela paraît exagéré. Hubert Carrel donne des explications à propos de la représentation, qui doit être suffisamment étoffée pour prendre valablement les décisions.

Quelques questions sont posées au sujet des futures fêtes.

À 12h00, Hubert clôt la séance en remerciant chacune et chacun pour sa présence et son engagement. Il invite les participants à l'apéritif.

Fribourg, le 2 juin 2007

Jean-Michel Monney